

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES

CODE ARES 279

Date dépôt

Date validation 05/06/2018

BACHELIER EN PSYCHOMOTRICITÉ

| | | | |
|----------------------|----------|--------------------------------------|------------------------------|
| FINALITÉ | N.A. | NIVEAU (du Cadre des Certifications) | 6 |
| SECTEUR | 2° Santé | DOMAINE D'ÉTUDES | 16° Sciences de la motricité |
| TYPE | COURT | CYCLE | PREMIER |
| LANGUE (majoritaire) | FRANÇAIS | CRÉDITS | 180 |

A. SPÉCIFICITÉ DE LA FORME D'ENSEIGNEMENT

Les Hautes Écoles de la Fédération Wallonie-Bruxelles dispensent un enseignement supérieur poursuivant une **finalité professionnalisante de haute qualification**, associant étroitement apprentissages pratiques et conceptualisation théorique. Les formations proposées s'effectuent au niveau du bachelier et du master (Décret « Paysage », Chap. II, Art. 4, § 1 et 3) ; elles visent le développement de compétences disciplinaires et transversales correspondant aux niveaux 6 (type court) et 7 (type long) du cadre francophone des certifications de l'enseignement supérieur. Dans la lignée du bachelier de transition, le master professionnalisant offre l'opportunité aux étudiants d'approfondir leur formation et de se spécialiser dans leur domaine.

Les **stages** en milieu professionnel constituent une dimension centrale de la formation dispensée par les Hautes Écoles. Ils permettent le développement progressif et intégrateur des compétences requises par l'exercice du métier, tout en autorisant une réflexion sur la pratique professionnelle. La réalisation du travail de fin d'études (TFE) ou du mémoire, qui trouvent dans les stages des terrains de choix, constitue l'aboutissement d'un parcours de formation valorisant pratique professionnelle et recherche s'y appliquant.

En phase avec la société et inspirées par ses enjeux actuels, les Hautes Écoles constituent des lieux privilégiés d'innovation et de création de savoirs. Elles remplissent cette mission de concert avec les communautés de référence, professionnelles et scientifiques, à partir d'un ancrage régional et dans une visée internationale. Les enseignants des Hautes Écoles, femmes et hommes de terrain aux profils variés, sont ainsi engagés dans des recherches-actions et des recherches appliquées qui constituent, avec l'accompagnement des apprentissages, le cœur de leur métier. Ces recherches nourrissent les formations dispensées et permettent l'émergence de nouveaux espaces de réflexion, de mutualisation de savoirs et d'action.

Sur le plan pédagogique, les Hautes Écoles forment des **praticiens réflexifs**, des professionnels capables d'agir dans des contextes en constante mutation et d'apporter à des problèmes complexes des réponses appropriées, créatives et innovantes. Pour assurer leurs formations, les Hautes Écoles déploient un **accompagnement de proximité** (groupes-classes, apprentissage par les pairs, tutorat, mentorat). Pour ce faire, elles recourent à une pédagogie centrée sur l'étudiant, qui prend pleinement la mesure des changements de paradigmes éducatifs, épistémologiques et socio-économiques de la société postmoderne, en privilégiant l'induction, le dialogue des savoirs de divers types (scientifiques, expérientiels, techniques), la discussion critique, la contextualisation des objets de savoir.

Les Hautes Écoles de la Fédération Wallonie-Bruxelles, mobilisées chacune autour de leur projet pédagogique, social et culturel qui caractérise leur identité propre, assurent enfin une mission éducative essentielle : former non seulement des professionnels innovants, créateurs, capables de faire face à la complexité et à la spécificité de leur environnement, mais aussi des **citoyens engagés et responsables**, soucieux de la collectivité et de son bien-être. C'est pourquoi les Hautes Écoles valorisent, outre le développement de compétences professionnelles, l'acquisition de **compétences transversales**, de nature organisationnelle, relationnelle, communicationnelle et réflexive.

B. SPÉCIFICITÉ DE LA FORMATION

D'après le Forum Européen de la Psychomotricité, le terme psychomotricité est basé sur une vision holistique de l'être humain, de l'unité du corps et de l'esprit. Il intègre les fonctions cognitives, émotionnelles, symboliques et corporelles qui, en interaction, interviennent dans la capacité d'être et d'agir de l'individu dans un environnement physique et un contexte psychosocial.

A partir de son engagement corporel et du dialogue tonico-émotionnel avec le bénéficiaire, le psychomotricien s'emploie, par des compétences méthodologiques et relationnelles, à proposer des mises en situations corporelles partagées en vue de favoriser l'épanouissement global du bénéficiaire et de préserver et d'étayer le lien somato-psychique. Ses outils sont notamment des techniques psychocorporelles, des techniques de relaxation, des médiations corporelles, l'expressivité posturale et gestuelle, le jeu,...

Le psychomotricien intervient dans les champs de l'éducation, de la prévention et de la recherche. En lien avec d'autres professionnels, il contribue au développement global de la personne, du nourrisson à la personne âgée. Il met en œuvre une méthodologie de l'observation, réalise des évaluations de la dynamique psychomotrice et favorise l'autonomisation (empowerment). Il assure des suivis individuels et/ou collectifs.

En interdisciplinarité, le psychomotricien participe également à la prise en charge des troubles psychomoteurs, c'est-à-dire des troubles neuro-développementaux affectant l'adaptation du sujet dans sa dimension perceptivo-motrice et tonique, et qui se manifestent à la fois dans la façon dont le sujet est engagé dans l'action et dans la relation avec autrui. Ce professionnel du bien-être physique, mental, social et relationnel assure un accompagnement holistique des personnes confrontées à différents types de problèmes psycho-corporels et intègre les fonctions cognitives, affectives, et motrices dans la capacité à être et à agir de l'individu.

Le psychomotricien peut exercer dans différents secteurs d'activités, en qualité d'indépendant ou intégré dans un service ou un établissement :

- centre d'accueil de la petite enfance, crèches, préguardiennats, maisons maternelles, consultation ONE ;
- en milieu scolaire ordinaire ou spécialisé ;
- en milieu hospitalier ;
- dans les centres de réadaptation, centres d'accueil pour personnes handicapées ;
- dans les lieux d'accueil, pouponnières, centre de jour, hébergement, ... ;
- dans les maisons de repos et de soins ;
- en santé mentale ;
- services d'aide à la jeunesse ;
- ...

Concevoir la possibilité d'agir sur le développement psychomoteur et ses troubles pour tenter d'en modifier la trajectoire, d'en stimuler l'évolution et/ou d'en compenser les manques, suppose d'en avoir une connaissance préalable, tant dans sa nature que dans sa construction. Ainsi, l'intervention du psychomotricien est guidée par un ensemble de représentations conceptuelles de la personne, des processus qui sous-tendent son développement et des dysfonctionnements qui peuvent le perturber.

Dans ce registre de conception d'intervention, construire un accompagnement adapté au bénéficiaire quel que soit son âge et quels que soient ses dysfonctionnements suppose une connaissance approfondie et une méthodologie spécifique de l'intervention psychomotrice.

Le futur psychomotricien reçoit une formation de haut niveau conceptuel dans le domaine des sciences de la motricité, lui permettant de développer une méthodologie d'intervention adaptée à chaque situation, qu'il peut exercer lors des activités d'intégration professionnelle.

Cette formation correspond au niveau 6 du Cadre Européen de Certification (CEC). Elle prépare l'étudiant à être citoyen actif dans une société démocratique. Elle vise à favoriser son épanouissement personnel, à créer et maintenir tout au long de sa carrière un haut niveau de connaissances et à stimuler la recherche et l'innovation.

C. COMPÉTENCES VISÉES PAR LA FORMATION

1- S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle:

- Participer activement à l'actualisation de ses connaissances et de ses acquis professionnels
- Evaluer sa pratique professionnelle et ses apprentissages
- Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
- Construire son projet professionnel
- Adopter un comportement responsable et citoyen
- Exercer son raisonnement scientifique.

2- Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires:

- Appliquer la déontologie propre à la profession
- Pratiquer à l'intérieur du cadre éthique
- Appliquer la législation et les réglementations.

3- Gérer (ou participer à la gestion) les ressources humaines, matérielles et administratives:

- Programmer avec ses partenaires, un plan d'actions afin d'atteindre les objectifs définis
- Collaborer avec les différents intervenants de l'équipe pluridisciplinaire
- Participer à la démarche qualité
- Respecter les normes, les procédures et les codes de bonne pratique.

4- Concevoir des projets professionnels complexes:

- Identifier les situations liées à l'éducation, la prévention et l'intervention psychomotrices
- Collecter les données holistiques de la personne en interaction avec son environnement
- Analyser la demande
- Elaborer un projet d'intervention psychomotrice et formuler les objectifs s'y rapportant, et envisager les possibilités d'ajustement
- Développer des outils méthodologiques et des concepts théoriques spécifiques.

5- Assurer une communication professionnelle:

- Transmettre oralement et/ou par écrit les données pertinentes
- Utiliser les outils de communication existants
- Collaborer avec l'équipe pluridisciplinaire
- Développer des modes de communication adaptés au contexte rencontré.

6- Pratiquer les activités spécifiques à son domaine professionnel:

- Observer les potentialités identitaires et relationnelles du patient
- Evaluer la dynamique psychomotrice et en élaborer le rapport
- Créer les conditions relationnelles, spatiales et temporelles favorables au développement psychomoteur de la personne à toutes les étapes de la vie
- Développer une intervention psychomotrice par l'implication psychocorporelle réciproque des partenaires de la relation
- Mettre sa propre dynamique psychomotrice au service de la construction du bénéficiaire en s'engageant corporellement dans les processus tonico-émotionnels et relationnels
- Mettre en œuvre une réflexion étayée par l'actualisation et l'adaptation de ses références théoriques, méthodologiques, et par l'analyse des pratiques corporelles.